

Guermantes

Bulletin d'informations municipales



DECEMBRE 2017

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

www.guermantes.fr

[mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)

[mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)

[Guermantes77600](https://www.twitter.com/Guermantes77600)

Mairie de Guermantes - 42 avenue des Deux Châteaux - 77600 GUERMANTES - Accueil téléphonique ☎ 01.60.07.59.12 tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi
Services Administratif et Urbanisme ✉ mairie-de-guermantes@orange.fr - Service Communication ✉ communication.guermantes@gmail.com

EVENEMENTS

Nous retrouvons cette année à Guermantes le **marché de Noël de la Gondoire le dimanche 3 décembre de 10h à 18h**. Une quinzaine d'exposants nous proposeront produits alimentaires et créations artisanales pour bien préparer les fêtes. A 16h, ne manquez pas les chants de Noël interprétés par la compagnie « Tous en scène » suivis de la visite en avant première du Père-Noël (possibilité pour chaque enfant de faire une photo et surtout de lui remettre sa lettre). Les fêtes de Noël sont aussi l'occasion de penser aux autres et nous vous rappelons que l'intégralité des sommes perçues pour la location des emplacements sera reversée au profit du TELETHON. Une **vente de sapins** et un **stand de vin chaud** seront également à la disposition des visiteurs toujours au bénéfice de cette association.

organisent le 4^{ème}

MARCHÉ DE NOËL DE LA GONDOIRE

Dimanche 3 Décembre 2017 de 10h à 18h à GUERMANTES

Espace Marcel Proust

CHANTS DE NOËL A 16H ET PRÉSENCE DU PÈRE NOËL

FOIE GRAS - CHAMPAGNE MIEL - PAIN D'ÉPICES
PEINTURE SUR SOIE
PARFUMS - BIJOUX
ART DE LA TABLE ...

EN MARGE DU MARCHÉ DE NOËL UNE COLLECTE POUR LES RESTAURANTS DU COEUR AURA LIEU DE 10H A 18H EN MARGE

LA RECETTE DE LOCATION DES STANDS EST VERSÉE AU TELETHON

ENTRÉE LIBRE



SOLIDARITÉ :

Une collecte de denrées non périssables (*des pâtes, du riz et des conserves de poissons de préférence*), de produits d'alimentation pour les bébés et de produits d'hygiène pour adultes et bébés est organisée le dimanche 3 décembre de 10h à 18h par la municipalité de Guermantes au profit des « Restaurants du Coeur ». Merci de déposer vos dons en mairie (salle du Conseil). Pour tous renseignements : 01.60.07.59.12



La mairie sera exceptionnellement fermée de 11h30 à 18h le vendredi 1^{er} décembre.

Déjeuner de fin d'année

Le CCAS rappelle aux aînés ayant confirmé leur participation qu'ils sont attendus à 12h au restaurant de Chalifert le vendredi 1^{er} décembre. Dans la mesure du possible, le covoiturage est à privilégier.

HOMMAGE

Denise Kopiejewski, doyenne des Guermantais, s'est éteinte le 20 novembre à l'âge de 96 ans. La maison où elle vivait jusqu'au printemps dernier avait été achetée par ses grands parents au XIX^{ème} siècle. Elle-même y habitait depuis l'âge de ses 3 ans et était devenue pour beaucoup d'entre nous une « figure locale ». Nos pensées vont vers elle et vers toute sa famille à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances.

ETAT-CIVIL

Naissance : Nahil Raoui le 20/11
Décès : Denise Kopiejewski le 20/11



Important ! Le recensement des habitants de Guermantes aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Une information détaillée est jointe à ce bulletin.

Spectacle/goûter de NOËL

Les petits Guermantais de 2 à 11 ans, accompagnés de leurs parents, sont attendus **le dimanche 10 décembre à 15h précises** à



la « Grange de Conches » pour assister au traditionnel spectacle de Noël. Cette année, l'Inspecteur Toutou est le héros d'une histoire enjouée et drôle interprétée par la Compagnie « Tête en l'Air ». A l'issue de la représentation, le Père Noël fera une apparition et conduira les enfants vers la table du goûter préparé pour eux.



AGENDA

12h : Repas des aînés



10h - 18h : 4^{ème} Marché de NOËL de la Gondoire
Espace Marcel Proust (voir page 1)

10h - 18h : Collecte de denrées au profit des
« Restaurants du Cœur » (voir page 1)



14h : Séance Ciné-Sénior
Cinéma le Cinq de Lagny sur Marne

20h30 : Concert de NOËL
Eglise de Gouvernes (voir page 3)



15h : Spectacle/Gouter de NOËL des enfants
Grange de Conches sur Gondoire (voir page 1)

20h : Conseil Municipal



Congés scolaires
Rentrée le lundi 8 janvier

Collecte des encombrants



ENVIRONNEMENT



Elagage sur la plaine de jeux

La voie verte

La voie verte d'intérêt intercommunal réalisée par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire le long de la RD 35 vers Bussy Saint Georges est désormais opérationnelle. Chaussée et signalisation sont terminées, en attendant la réfection de l'éclairage qui interviendra en 2018.

Réglementairement, une voie verte n'est « ni une vélo-route, ni une aire piétonne, ni une piste cyclable, ni un trottoir. »

Une voie verte est un aménagement partagé par des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos. Dès qu'ils en sortent, les usagers doivent respecter le code de la route. Nous souhaitons en particulier attirer l'attention des cyclistes aux croisements des rues André Thierry et Rond du Cerf. Ils ne sont en aucun cas prioritaires et doivent descendre de leur vélo.



Contrôle qualité du SIETREM

Le SIETREM a effectué une analyse de tri des bacs de couleur jaune avant la collecte du 6 novembre dernier. Le pourcentage de bacs sans erreurs est passé de 72.8 à 79%, résultats encourageants. Les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). 8,4 % des bacs contrôlés contiennent des objets divers non recyclables (cigarette, végétaux, couche, gobelet, filet de pomme de terre, cintres, bassine, tissus, mouchoirs, fast food, essuie tout, ...).



Le rapport dans son intégralité est consultable en mairie ou sur www.guernmantes.fr

VIE MUNICIPALE

Extrait du compte-rendu de la séance du Conseil

Municipal du jeudi 9 novembre 2017

PRESENTS :

Denis Marchand, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Alain DE MONTEIRO, Véronique FONTAINE, Michèle GASTAUD, Arame KONATE, Gérard LEUX, Annie LUTTENUAER, Michel POYAC, Pierre POMMIER, Jean-Philippe RAFFOUX, Annie VIARD

ABSENTS EXCUSES :

Guy JELENSPERGER qui a donné pouvoir à Michel POYAC
Patricia ROMAN qui a donné pouvoir à Gérard LEUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification des statuts de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire à compter du 1^{er} janvier 2018 pour élargir les compétences facultatives de la communauté d'agglomération à la défense extérieure contre l'incendie (DECI)
- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour la prestation de service de maintenance et dépannage des équipements de sécurité contre les risques incendie
- **DIT** que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, sera le coordonnateur du groupement de commandes
- **APPROUVE** les termes de la convention financière entre la commune de Guermantes et la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour les travaux d'éclairage public rue des Lilandry
- **APPROUVE** les termes de la convention de viabilité hivernale proposée par le Conseil Départemental de Seine et Marne
- **APPROUVE** le projet de mise aux normes PMR de la rampe d'accès de la mairie
- **DEMANDE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018 aux services de l'Etat

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Décision n°07 : signature d'un contrat pour la pose et dépose des illuminations des fêtes de fin d'année pour 1 an à compter du 20 octobre 2017. Montant 3 450 € HT

Décision n°08 : signature d'un contrat pour les vérifications périodiques réglementaires des bâtiments communaux et des jeux pour enfants. Durée 3 ans.

L'intégralité du procès-verbal de chaque séance est consultable, après approbation, sur www.guernmantes.fr

VIE SCOLAIRE

Inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2018/2019

A l'attention des parents des futurs élèves !

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2018 auront lieu dès le mois de janvier. **Si votre enfant est né en 2015, venez en mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.**

A l'issue de cette pré-inscription, vous devrez contacter l'école maternelle pour un rendez-vous avec Mme la Directrice. La présence des deux parents avec l'enfant est souhaitable. Ne pas oublier : le livret de famille, le carnet de santé, la fiche de pré-inscription de la mairie et 2 photos d'identité.

Une réunion d'information regroupant parents et futurs élèves a lieu au mois de juin à l'école maternelle.



Bilan sondage NAP

Un sondage a été effectué auprès de tous les parents d'enfants scolarisés ; 76% ont choisi le retour à la semaine de 4 jours. Suite à ce résultat, les représentants des mairies ont reçu les directeurs et parents d'élèves et tous sont d'accord pour abandonner les NAP et revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018.



Mame et Gondoire nous aide à dire STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

MARNEetGONDOIRE

Communauté d'agglomération

Le saviez vous ? En France, 50.74 tonnes de nourriture sont jetées à la poubelle chaque seconde, soit 810 milliards d'euros gaspillés par an.

L'impact environnemental des pertes et gaspillages alimentaires est évalué à 5 fois les émissions de carbone liées au trafic aérien national. Ces phrases-choc sont extraites du n° 2 « d'ECHO LOGIQUE », lettre d'information éditée par le service Environnement de Marne et Gondoire.

Pour la consulter www.marneetgondoire.fr/cadre-de-vie

En cette période de fin d'année, les occasions de sorties ne manquent pas en Marne et Gondoire. L'Office de Tourisme les a répertoriées pour vous. Il vous accueille quai de la Gourdine à Lagny, vous renseigne au ☎ 01.64.02.15.15 ou sur son site.



www.marneetgondoire-tourisme.fr

Deux événements musicaux proposés par

La Masterclass Guillaume Perret aura lieu le **mercredi 6 décembre 2017** à 20h30 au centre culturel Marc Brinon à Saint-Thibault-des-Vignes, portant sur « L'utilisation des nouvelles technologies dans la création musicale ».



Le **weekend de l'Oreille Curieuse**, qui se déroulera les **16 & 17 décembre 2017** au Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier et à l'auditorium Cesaria Evora, au conservatoire - site de Collégien. Cet événement propose des concerts tout public mélangeant les genres musicaux : duo de musique médiévale, trio de jazz, voix d'enfants et ensemble contemporain...

Plus d'info sur ces événements www.marneetgondoire.fr



La mairie et le commissariat de police de Lagny attirent votre **ATTENTION** sur un **démarchage abusif** en cours. Il imite un courrier à entête du **ministère de l'écologie et de l'environnement** (qui n'existe plus !).

L'objet concerne un « **communiqué d'information : isolation pour tous** ».

Il ne faut surtout pas y répondre. Il s'agit d'un procédé grossier de démarche abusif, à but commercial.

Aide au transport scolaire des lycéens de Guermantes



Le CCAS, cette année encore, a voté une aide exceptionnelle pour les lycéens mais avec la volonté de ne considérer que les foyers les plus modestes. Le nouveau barème est le suivant :

- 100 € par élève pour les revenus mensuels inférieurs à 2000€/mois
- 50 € par élève pour les revenus compris entre 2000 et 2500€/mois

Pour ce faire, veuillez déposer votre dossier à l'accueil de la mairie à l'intention du CCAS, comprenant :

- justificatif de domicile de moins de 2 mois
- dernier avis d'imposition
- certificat de scolarité pour l'année en cours (2017/2018) du lycéen
- copie de l'exemplaire d'achat de la carte Imagine'r scolaire OU de son renouvellement pour la saison 2017/2018
- IBAN (RIB)

sans oublier les coordonnées téléphoniques et adresse mail des parents. Tout dossier incomplet sera retourné à son destinataire. Tout dossier sera étudié, puis le CCAS vous adressera un message confirmant que vous bénéficiez de l'aide et qu'elle sera bientôt versée sur votre compte.

SEINE & MARNE 77 Prêts C.A.D.A.L 2017

LE DÉPARTEMENT La C.A.D.A.L, Caisse Départementale d'Aide au Logement, est une association créée et financée par le Conseil Départemental de Seine et Marne. Elle propose sous conditions (*) des prêts d'aide au financement d'opérations immobilières : accession à la propriété, agrandissement, travaux d'amélioration d'habitat, ...

Pour en savoir plus : CCAS de Guermantes ☎ 01.60.07.59.12
C.A.D.A.L 77 ☎ 01.64.65.94.88 ✉ cadal77@wanadoo.fr

INFOS DIVERSES Vente de sapins à l'ESAT La Grange au Bois

A partir du 1^{er} décembre, un grand choix de sapins naturels coupés (Nordmann et épicéas) vous est proposé par l'atelier horticulture de l'ESAT (sur place, bûches et sacs à sapin). Horaires du lundi au samedi : 9h – 12h / 13h – 16h45

***Ouvertures exceptionnelles les samedis : 2 - 9 et 16 décembre 2017**



Plus d'infos ☎ 01.60.94.23.11. ESAT « La Grange au Bois »
24 bis av. R. Poincaré (Route de Provins) 77400 Lagny sur Mame
ESAT La Grange au Bois

Sam 09 décembre 2017 20h30

Concert de Noël

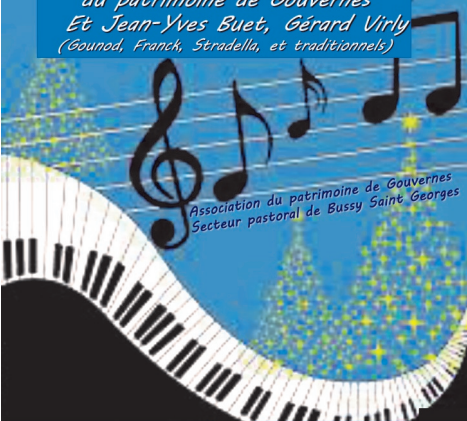
Eglise de Gouvernes (77)

Avec les voix

du patrimoine de Gouvernes

Et Jean-Yves Buet, Gérard Virly

(Gounod, Franck, Stradella, et traditionnels)



Association du patrimoine de Gouvernes
Secteur pastoral de Bussy Saint Georges

Libre participation aux frais

Ne pas jeter sur la voie publique

Chorale Cantalèze de Thorigny-sur-Marne

Chœur Tutti Cantù de Compans

présentent

Sous la direction de Chantal HASQUENOPH
Mickaël COHEN, au piano

Concert d'hiver

avec en solistes
Amélie GAUTIER, soprane
Mathias MASSON, ténor
Jean-Claude CHAPPART, baryton

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017
20 H 30
Église Notre-Dame-de-l'Assomption - Compans

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017
17 H 00
Église Saint-Martin - Thorigny-sur-Marne

au programme
MOZART - MENDELSSOHN - GOUNOD - FRANCK - DEBUSSY - VERDI

ENTRÉE LIBRE

FINANCES PUBLIQUES

Guichet fiscal unique

La direction départementale des finances publiques de Seine et Marne nous informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2018 le service des impôts des particuliers (SIP) de Lagny sur Marne et la trésorerie de Bussy Saint Georges seront regroupés en un **guichet unique à Lagny sur Marne.**

3 rue Delambre
77405 Lagny sur Marne
☎ Tél 01 60 07 87 00
🌐 <http://impots.gouv.fr>

Cérémonies du vendredi 11 novembre 2017

Le 11 novembre 1918, la « Grande Guerre » qui a fait plus de 8 millions de victimes se terminait par l'Armistice signé dans le Wagon de la clairière de Rethondes. Afin de perpétuer notre mission du devoir de mémoire, notre



association d'anciens combattants est allée honorer les morts de nos trois communes comme cela se fait chaque année. Dans chaque commune, le dépôt de deux gerbes au monument aux Morts a été fait : l'une par un représentant de la commune et l'autre par un membre de l'association. C'est par le cimetière de Guermantes que ces cérémonies commémoratives ont débuté sous une petite pluie fine peu engageante qui n'a pas empêché la participation de nombreux élus et habitants.

Cinq musiciens du groupe Tutti Quanti étaient présents pour rendre les honneurs. Après le déroulé du protocole, Monsieur Tassin, Maire de Guermantes, a donné lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux anciens Combattants. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Conches-sur-Gondoire. Là encore, les élus des trois communes et les habitants sont venus nombreux. Puis, c'est à Guermantes que se sont poursuivies les cérémonies. A Guermantes, la gerbe offerte par la municipalité a été déposée par deux petites filles

fières de leur mission. Nous les remercions bien sincèrement de leur prestation.

Les commémorations terminées, Monsieur le Président a convié l'assistance au pot de l'amitié qui s'est tenu à l'Espace Marcel Proust dans une ambiance chaleureuse et très conviviale. Il a également rappelé que la vente du symbolique BLEUET était ouverte et que des bulletins d'adhésion étaient à disposition. En effet, toute personne souhaitant venir en aide à l'association pouvait adhérer au titre de membre bienfaiteur. Un grand MERCI à tous les participants à ces cérémonies ainsi qu'à tous les bénévoles de l'association qui ont organisé le copieux buffet de clôture.

Le président, Michel Charpenel



12 novembre 2017 : 21^{ème} bourse miniatures d'automne

29 exposants, tous en intérieur pour cette édition et miracle pas de difficulté de placement, Pierrot le seul dur à cuire qui voulait absolument être en extérieur ayant décidé d'aller couler une retraite heureuse du côté des Savoies. Ballet bien rodé pour la mise en place où, fidèles à leurs habitudes, les anciens faisaient déjà le pied de grue avant l'heure de rendez vous. Heureusement que 5 nouveaux exposants nous ont donné un peu de travail pour leur placement. Malgré le mauvais temps et les bourrasques de pluie, la salle s'est vite remplie de collectionneurs à la recherche de la pièce manquante. Difficile de se frayer un chemin jusqu'à 13h mais après, comme de coutume en novembre, le grand calme qui justifie la fin de l'exposition à 15h au grand dam des quelques retardataires ne trouvant que la dizaine de bénévoles organisateurs en train de ranger les tables et passer la serpillière.

A l'extérieur par contre (le temps ne s'y prêtant pas) peu de voitures anciennes pour se mouiller les pneus et infliger à leur gentil propriétaire une séance de séchage en rentrant. Bon ! on fera mieux en 2018 où nous vous attendons, nombreux, les 18 mars et 18 novembre de 8h30 à 15h.



Pour plus de photos :

www.alarecherchedesautosperdues.fr
www.facebook.com/alarecherchedesautosperdues

Le président,
Jean-Paul Vignaud



La pièce « Mauvais endroit, Mauvais moment » a dû être annulée et nous en sommes désolés. Le metteur en scène a eu un accident mais il va mieux. La représentation est reportée en 2018 à une date que nous ne connaissons pas encore.

Les illuminations de Noël seront mises en fonction devant la mairie, l'église et les commerces du 1^{er} décembre au 8 janvier 2018.



Au nom de M. le Maire, de tout le Conseil Municipal et du Personnel communal, le Comité de rédaction vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.